

LIVRET D'ACCUEIL

sophie morin
c o n s e i l s

Bienvenue

Ce livret d'accueil vous permet de préparer votre arrivée au sein de notre structure et de faire connaissance avec nos méthodes de travail. Vous retrouverez dans ce livret plusieurs informations utiles au bon déroulement de votre formation, toutefois, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des informations complémentaires. Nous vous souhaitons une bonne formation !

I. PRESENTATION DE NOTRE ORGANISME DE FORMATION

Le cabinet Sophie Morin Conseils, créé en 2009, est spécialisé en Santé au Travail.

Nous réalisons des bilans de compétences et organisons des formations sur les thèmes :

- de la Santé et Sécurité au Travail, dont les Risques Psychosociaux
- du Management
- de l'Efficacité personnelle

Vous trouverez sur notre site internet :

- le détail de nos [formations](#)
- le détail sur la réalisation des [bilans de compétences](#)

Notre positionnement est construit sur les **valeurs** suivantes :

- **Bienveillance** : nous sommes convaincus de la valeur humaine de chacun et veillons à installer un climat d'écoute et de non-jugement lors de chaque intervention.
- **Exigence** : envers nous mais également envers les participants. Nous mettons un point d'honneur à répondre uniquement aux missions que nous estimons correspondre à notre éthique, à nos domaines d'expertise et à notre niveau de compétence.
- **Sens du partenariat et intégrité** : nous nous engageons à respecter nos obligations légales, contractuelles et au-delà, nos engagements moraux envers vous. Nous nous engageons à agir en dehors de tout intérêt particulier ou commercial de nature à influencer sur notre intervention.
- **Confidentialité** : nous nous engageons à préserver en interne la confidentialité et l'anonymat des informations tout au long de l'intervention.
- **Enthousiasme** : nous mettons tout notre professionnalisme et notre dynamisme au service du groupe et de l'atteinte des objectifs.

APE : 7022Z- SIRET : 517 541 546 00019. R.C.S DIJON

N° déclaration d'activité : 26210289721 TVA

Intracommunautaire : FR67517541546

Mise à jour le 30/07/2026

II. QUELQUES REFERENCES

Ce que pensent nos bénéficiaires de nos bilans de compétences :

Depuis 2021 : note globale de **9,81/10**

10/10 concernant les échanges avec le consultant

8,9/10 concernant l'aspect réaliste et réalisable des projets définis

Ce que pensent nos stagiaires de nos formations :

Depuis 2021 : note globale de **8,77/10**

98,3% de satisfaction sur le déroulé de la formation

99,8% de satisfaction sur la prestation du formateur

Ils nous font confiance en nous confiant leurs formations sur différents thèmes :



III. DESCRIPTIF DES MODALITES D'INTERVENTION

1. Modalités pratiques

Le groupe sera composé d'un maximum de 12 stagiaires, de façon à permettre de maximiser les échanges durant la formation et mettre à l'étude des situations directement exposées par les participants.

2. Modalités pédagogiques

Le formateur met l'accent sur une pédagogie active, ludique et participative fondée sur le travail collectif et les échanges.

L'apport de notions théoriques (sous forme d'exposés vidéo projetés) est étayé de situations pratiques (exercices, cas pratiques, partage d'expériences).

Les ressources pédagogiques qui auront été mobilisées tout au long de la formation, feront l'objet d'un partage afin qu'elles soient mises à disposition des stagiaires.

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Le cas échéant, merci de nous contacter par mail sophiemorinconseils@gmail.com, afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.



3. Le formateur

Les formations sont animées par :

- Sophie Morin, psychologue du travail, (n° ADELI : 219303799) psychothérapeute et IPRP (intervenant en prévention des risques professionnels), formatrice depuis 2009 ;
- Ludivine Carré, psychologue du travail et Conseiller en Evolution Professionnelle, formatrice depuis 2012.

4. Les évaluations

L'évaluation des attentes des stagiaires vis-à-vis de la formation est menée par le formateur.

Au début de la formation, les stagiaires peuvent s'exprimer lors d'un tour de table ou grâce à un questionnaire sur ce qu'ils attendent de la formation.

L'évaluation des acquis/des apprentissages portera sur les connaissances assimilées par le stagiaire tout au long de la formation. Le formateur s'assure de l'assimilation des connaissances à travers un test d'autoévaluation en début et en fin de formation.

L'évaluation d'appréciation « évaluation à chaud » est mise en place à l'issue de la formation et est destinée à mesurer l'appréciation de la formation du point de vue des stagiaires.

Vos retours sont précieux car, soucieux de la qualité de nos prestations, ils nous permettent d'évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

En cas de réclamation, merci de bien vouloir remplir le [questionnaire dédié](#) .

IV. DROITS ET DEVOIRS DES PARTICIPANTS

Le participant doit prendre connaissance de [notre règlement intérieur](#) (consultable sur notre site internet) et s'y conformer.

Chaque participant est tenu au respect de la discrétion professionnelle et des droits des usagers.

Nous insistons particulièrement sur le respect :

- de l'utilisateur en tant que personne,
- des règles d'hygiène (une tenue correcte et propre, respect des matériels),
- des règles de civilité.

On compte sur vous



V. Nous contacter

Pour toute question concernant les inscriptions, les aspects logistiques, les demandes administratives et les besoins en adaptation, merci de contacter Sophie Morin :

Mail : sophiemorinconseils@gmail.com

Site internet : www.sophiemorinconseils.com

Tel : 06.28.71.43.34

Adresse du siège social : 12, rue des trois croix- 21340 BAUBIGNY